

PROJET DE SKATEPARK PARTICIPATIF

HISTORIQUE

L'idée, née en été 2013, devient projet en février 2014, lorsque, Lysandre, Lucas, Théo, Hugo, Dylan Gurvan, Matys et Grégoire, se réunissent pour écrire au Maire de leur commune. Ces jeunes, âgés de 11 à 14 ans, souhaitent que la municipalité accepte de construire un espace à leur image, pour pratiquer leur passion en toute sécurité : trottinette, skateboard, BMX, roller...

L'idée est de pouvoir proposer un espace approprié pour ces sports de glisse permettant également aux habitants de tous âges de s'y promener. Un lieu convivial, de promenade et d'échange.

Dans le cadre de la mission d'accompagnement de projet, Céline Goulet, animatrice du Point Information Jeunesse de la Communauté de communes, a rencontré le groupe tous les mercredis après-midi afin de les guider et de les aider à réaliser un support pour le présenter au conseil municipal.

Ainsi au mois d'octobre, les jeunes ont exposé leur projet aux élus à l'aide d'une vidéo de 10 minutes. A travers ce court film les conseillers municipaux ont découvert l'origine de ce projet, l'identité de cet espace, son emplacement.

POURQUOI UN SKATEPARK ?

Un skatepark est bien évidemment un lieu de pratique, mais c'est également un lieu de rencontre, d'échange, un lieu de vie et ce d'autant plus si il occupe une position géographique centrale au sein de la commune, favorisant ainsi les échanges entre pratiquants et spectateurs.

Les intérêts de cet espace

- Lieu de rencontre et d'échange
- Pas d'espace public pour les jeunes sans encadrement (pas d'accès libre aux équipements)
- Pas d'équipement pour les ados (seulement un accès au terrain de foot ou basket du château) alors qu'on trouve un espace jeu pour les petits et un terrain de pétanque pour les seniors
- Accès gratuit à un espace loisirs
- Permettre aux jeunes d'éteindre leur écran
- Moyen de lutter contre l'ennui et par conséquent contre les bêtises ou incivilités
- Une activité sportive pour les jeunes (sans licence ou adhésion)
- Spectacle sur l'espace public (possibilité de développer animation cultures urbaines)
- Un lieu sécurisé car protégé des voitures, évitant aussi d'utiliser le mobilier urbain
- Un intérêt architectural intéressant (mixte modernité/espace historique)
- Un équipement accessible aux écoles, au centre de loisirs, Anim6 Jeunesse et l'office des sports
- Accéder à la demande des jeunes mobilisés sur le projet

LES SKATEPARKS AUJOURD'HUI :

Très répandus aux Etats-Unis depuis de nombreuses années, les skateparks en béton commencent à fleurir en France depuis quelques années remplaçant peu à peu les skateparks modulaires des années 90/00 aujourd'hui considérés comme désuets. Ces nouveaux skateparks dits «paysagers» proposent une pratique optimisée mais ont également le souci de son intégration dans l'environnement (verdure, matériaux locaux...)

Parallèlement à cela se développe dans le monde du skateboard un mouvement dit «DIY» (do it yourself = fais le toi-même») avec le développement de skateparks ou structures en béton autoconstruits de manière bien souvent « sauvage » par les skateurs eux-mêmes. Le problème est que beaucoup d'entre eux sont soumis au bon vouloir des propriétaires légaux et souvent détruits à plus ou moins long terme. En France les exemples d'auto-construction sont plus rares : le bowl de Chatillon d'Arzgues ou plus près le skatepark de Douarnenez construit par les services techniques de la ville.

UN BON SKATEPARK ?

Un bon skatepark doit répondre aux besoins et aux envies des utilisateurs (différents suivant l'âge, le niveau et la pratique des utilisateurs) mais il doit aussi leur offrir une marge de progression et ne pas être ennuyeux à terme.

- Idéalement il sera central, situé dans un cadre agréable
- Techniquement la structure sera la plus roulante possible, idéalement un béton lisse
- Des proportions adéquates et adaptés à la pratique.
- Si possible unique, il est toujours intéressant d'ajouter des éléments originaux, attirant ainsi potentiellement des gens de l'extérieur à la recherche de nouveauté.
- La circulation au sein de la structure doit également être anticipée afin qu'elle soit la plus fluide et la plus dynamique possible.
- évolutif: On évitera la lassitude des pratiquants.

POURQUOI LE BÉTON ?

Le béton présente de nombreux avantages pour la réalisation d'un skatepark :

- Facilité de mise en oeuvre et grande liberté dans les formes.
- Faible coût et ne nécessite pas ou peu d'entretien.
- Excellente résistance aux dégradations (intempéries, vandalisme, usure)
- Nuisances sonores réduites

Enfin, ce matériau mis en oeuvre sur place offre des possibilités « plastiques » très diverses et permet de concevoir un skatepark qui épouse la forme et les contraintes du terrain.

Son intégration au site devient possible. Cela évite la simple plate forme cl^turée « clefs en mains » que proposent certaines sociétés aux collectivités.

INTÉRÊTS DE L'AUTOCONSTRUCTION :

L'autoconstruction présente de nombreux intérêts, financiers mais pas seulement :

- Très faibles coûts particulièrement pour une structure en béton, même avec un budget réduit il est possible de créer une structure intéressante et originale.
- Réponse adaptée aux besoins: c'est l'utilisateur qui conçoit le projet.
- Projet évolutif dans le temps : au fur et à mesure de l'utilisation et pour éviter la lassitude des utilisateurs on peut aisément ajouter de nouveaux éléments.
- Implication des utilisateurs favorisant ainsi l'échange et la transmission de savoirs, de technique, de compétences autour d'un projet collectif.

C'est également un moyen de responsabiliser les jeunes et de développer l'autonomie et l'esprit d'initiative, on peut imaginer qu'à terme ils prennent le projet en main et le fassent évoluer de manière totalement autonome.

POURQUOI LE SITE DU CHATEAU ?

Situation du terrain

Site exceptionnel à caractère historique surplombant la grande plaine qui s'étire jusqu'à la Manche. A la pointe Ouest du bourg, derrière le théâtre desservi par les cheminements piétonniers.

Actuellement, le site, en cœur de bourg, n'est pas un lieu de vie aménagé mais apparaît plus comme un « no man's land »



Proposition :

L'importance patrimoniale du site, ses dimensions et son histoire imposent une réflexion plus générale sur la finalité de ce lieu.

Dans l'enceinte, telle une agora, l'accueil de manifestations culturelles y trouvent une place légitime, pourquoi ne pas y jumeler des manifestations sportives.



Exemple d'adaptation à la topologie d'un terrain

Matériaux	Spécialité	En situation
Béton	<ul style="list-style-type: none"> - Durabilité maximale, jusqu'à plus de 30 ans - Originalité et variabilité des formes. - Rapide et agréable à utiliser. - Réparation et entretien minimum - Adapté pour les milieux durs 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus technique à travailler, par projection voie sèche ou voie humide. - Chantier plus conséquent et plus long. - Finitions main à contrôler. - Très peu de nuisances sonores.

A terme, favoriser l'engouement, l'évolution, la dynamique des pratiquants !

Les pratiquants ne revendiquent pas un esprit de sportif dans une majorité des cas. Par contre, ils apprécient le fait de mettre en place des rencontres telles que des « contests », des festivals, des « jams », des « roads trip ».

De ce fait, pour toute personne passionnée, il faut d'une manière ou d'une autre, pouvoir la « nourrir » en ce sens où elle a besoin de nouveauté, de changement, d'apports... et les événements sont l'une des meilleures « nourritures » qui puissent exister. Il est possible de faire appel à des pratiquants de haut niveau. Leur venue sera riche d'échanges et d'émotions. Résultats : c'est un super « dopant » qui redonne l'envie de pratiquer encore et toujours.

PROPOSITION DE PROJET :

Maître d'oeuvre :

Nicolas Peuch, St Briec :Pratiquant de skateboard depuis une vingtaine d'années et designer de formation, il se propose de nous aider dans la création et la réalisation d'un skatepark sur la commune.

Il est secrétaire d'une association « Roulez jeunesse » sur la région briochine, qui milite pour la réalisation de vrais espaces dédiés à la pratique du skate.

L'idée étant de réaliser ce projet de manière participative en incluant au maximum les futurs utilisateurs (directs ou indirects) de ce lieu tant dans la conception que dans la réalisation.

Comment ?

Ce projet sera organisé autour d'une équipe projet composée d'élus(s) issus de la commission jeunesse, d'un expert en skatepark, de l'animatrice SIVU Anim6, de

l'animatrice du Point Information Jeunesse, d'un animateur de l'office des sports, des jeunes déjà engagés sur le projet et d'autres volontaires (artisan, parent, agent technique..)

Le chantier participatif pourrait prendre la forme d'un chantier jeune en début d'été encadré par un animateur d'Anim6 (idéalement en juin car les collégiens et lycéens sont en « vacances anticipées » et aucune offre ou animation n'est proposée à cette période)

Où ?

Placer le skatepark dans l'enceinte du château en complément du terrain de basket sur l'espace déjà bitumé de 13m x 26m



Sur la place du château, l'insertion d'un tel équipement pourrait faire partie d'un projet plus ambitieux de requalification des abords d'ordre paysager et touristique par exemple.

La durée ?

Le projet se déroulera en plusieurs étapes, en premier lieu une phase de proposition du projet aux Bâtiments de France, une phase d'évaluation des besoins et des moyens, ensuite une phase de création/conception et enfin la construction de la structure, cette dernière étape étant évidemment la plus longue.

1. VALIDATION PAR LES BATIMENTS DE FRANCE :

Le terrain envisagé étant dans le périmètre historique et même au cœur des ruines du château, une validation par les Bâtiments de France est incontournable.

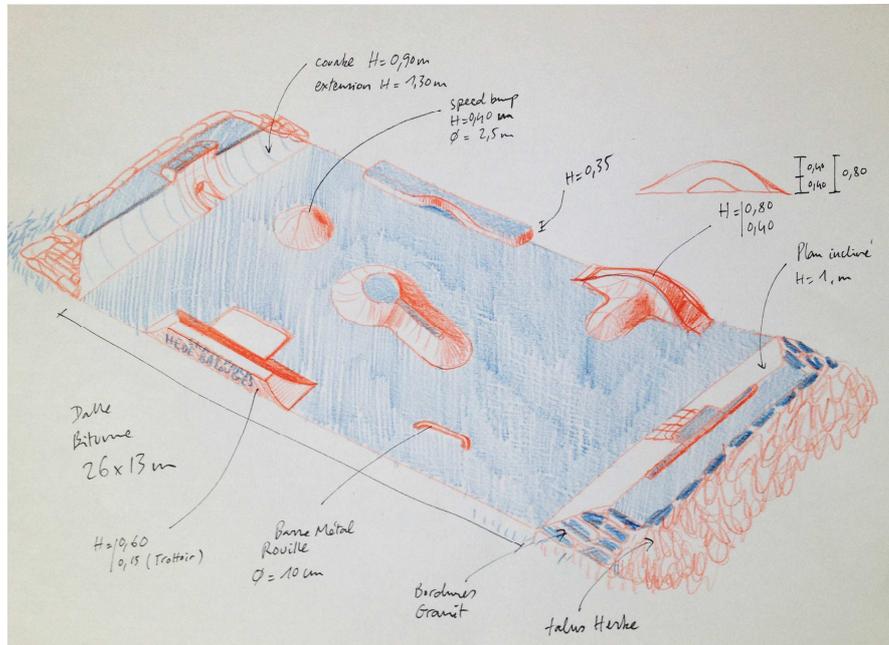
M. DE CREVOISIER, architecte conseil sur notre commune dit que, pour lui, cela doit rentrer dans un projet global (skatepark, parking, paysagisme,...).

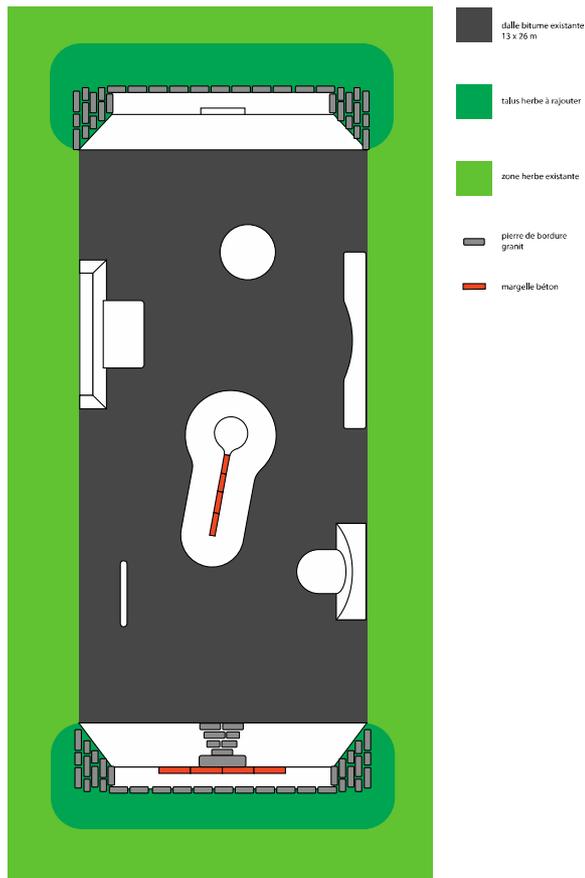
Si le projet de skatepark doit faire l'objet d'une demande d'urbanisme, ce sera via une déclaration préalable de travaux. Le délai d'instruction est de 2 mois maximum.

Avant de déposer le dossier, il faut impérativement le présenter en amont aux ABF pour obtenir leur accord de principe. Il faut contacter Mme BOULAY Christine

(architecte) ou Mr SAVIN Erwan (technicien) : 02.99.29.67.60

Il leur faudra une photographie actuelle des ruines du château et surtout une insertion graphique du projet dans ces ruines. Une description des matériaux et des couleurs utilisés sera demandée également.





2. EVALUATION DES BESOINS ET DES MOYENS :

Rencontre avec les jeunes, les responsables et toutes les personnes intéressées par le projet afin de faire le point sur leurs envies

Il faudra également faire le point sur les moyens disponibles

- . Moyens financiers : quel budget pour ce projet?
- . Moyens humains : qui peut aider? Quelles disponibilités?
- . Moyens techniques : quelles compétences sont disponibles (bois, maçonnerie, métal, paysage...)
- . Moyens matériels : outillage disponible ? Matériaux disponibles? (Collecte ou appel aux dons)

3. CRÉATION/ CONCEPTION :

Après la première phase de bilan, il sera plus aisé de commencer la conception en gardant en tête la faisabilité du projet, tant financière que technique mais aussi les contraintes du lieu et bien sûr la validation par les bâtiments de France. Est ce qu'il y a une marge de manœuvre si le plan est déjà validé ?

On peut imaginer un atelier de dessin et de construction de petites maquettes avec les jeunes (par exemple pendant les vacances de Pâques)

Les éléments à construire ne dépasseront pas 1 mètre de hauteur pour éviter l'obligation de mettre un garde corps (obligatoire au delà de 1mètre). Si par la suite, des éléments plus importants sont à envisager, le garde corps peut être remplacé

par une butte de terre.

3. CONSTRUCTION :

Cette partie se fera en 2 grosses étapes:

Dans un premier temps la préparation des volumes: préparation du sol, découpe de gabarits en bois, mise en place du remblai et ferrailage, montage de parpaings...

Dans un second temps, coulée et lissage du béton soit à la bétonneuse (fastidieux pour les gros volumes) soit au camion toupie, idéalement les deux.

Le site pressenti pour la réalisation du projet présente beaucoup d'avantages : il est central, le cadre est intéressant, il existe déjà une dalle bitume sur laquelle s'appuyer, le site est suffisamment grand et c'est pour l'instant un espace qui ne sert à rien mais que visiblement les jeunes se sont déjà appropriés (cfvidéo)

Ce site associé à une mairie ouverte à un projet innovant peuvent faire de ce skatepark un lieu vraiment intéressant tant pour les pratiquants que pour la ville, il est en effet à noter que ce type de projets est encore très peu développé en France.

Exemples d'auto construction :





Construction d'une rampe en béton semi-enterrée :



4. HOMOLOGATION :

Les skateparks sont soumis à la norme Afnor NF EN 14974/A1 : Installations pour utilisateurs de sports à roulettes et BMX (vélos bicross) Exigences de sécurité et méthodes d'essai (pour les skate-parcs mis en place après septembre 2010)
Si la norme Afnor est censée couvrir les skateparks sous toutes leurs formes, elle a principalement été pensée pour des skateparks dit « *modulaires* »
Même si elle a été révisée en 2010, la norme skatepark NF EN 14974, n'est donc pas compatible avec les skateparks « *paysagers* » qui sont la grande majorité des skateparks créés à ce jour.

Les normes en vigueur fixent les exigences dimensionnelles, de construction liées à la solidité de l'équipement et de sécurité.
De plus, un ou des panneaux d'informations doivent être présents sur chaque site et donner les indications suivantes : nature de la pratique, la préconisation sur le port des protections individuelles pour les pratiquants, l'identification du gestionnaire

Les sociétés telles que Veritas ou Securitas se contentent de vérifier la conformité des structures par rapport à la norme des skateparks.

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/partageonsleskatepark>

Annexes

Pourquoi le skateboard est revenu

Hauts et bas. La planche à roulettes est née dans les années 1950 en Californie, mais le skateboard n'a décollé qu'après 1974, avec la mise au point des roues en polyuréthane. Il envahit alors toutes les cours de récré du monde occidental. La vogue, pourtant, reflue dans les années 1980. Le skate n'est pas mort ; il devient plus élitiste.

Dans les années 1990, les figures très techniques sont inventées, et le style vestimentaire skate (pantalons larges, chemise large, sneakers solides) s'impose bien au-delà des pratiquants réguliers. Le skateboard connaît actuellement un regain de popularité. Et il n'est plus réservé aux ados casse-cou.

Longboard, le rapide. Le longboard, plus long qu'un skate normal, est à la fois un skate de vitesse et de « randonnée ». Inventé en Californie dans les années 1970, il n'a fait une percée en France que dans les années 2000. Les jeunes femmes ont un goût particulier pour ces modèles et, comme un peu partout dans le monde, des « crews » (équipes) de filles se sont montées dans l'Hexagone. Comptez une grosse centaine d'euros pour un modèle convenable. Parmi les étranges nouveautés, signalons le longboard électrique, plutôt destiné aux gamins, qui se dirige grâce à une télécommande. Mais aussi le longboard avec... poussette intégrée, de l'Américain Quinny.

Cruiser, l'urbain. Le skate redevient populaire grâce au cruiser. Petite, légère, pratique à transporter, cette planche est généralement moulée en matière plastique, avec un antidérapant intégré. Elle ressemble furieusement aux premières planches de skate des seventies. C'est elle qu'on voit en ville, sous les pieds ou sous le bras, des néo-skateurs.

« Le skate classique est lui aussi en vogue. Mais il est difficile, constate Maxime, de la boutique nantaise Click Skate Store. Il faut



(De gauche à droite). Le populaire cruiser en plastique, le nouveau skatepark de Saint-Nazaire, le longboard-poussette et sa version classique

vraiment s'entraîner pour progresser. Alors que le street skate (le skate de rue), plutôt fait pour la balade, se maîtrise facilement. Avec ses couleurs flashy, il a été adopté par les plus jeunes. » Mais pas seulement. Avec un cruiser, on se fait plaisir de suite. Et si ça ne dure pas, tant pis, on n'aura peu investi en temps et en argent.

On trouve des cruisers à partir d'une quarantaine d'euros, mais il faut compter au moins 120 € pour un Penny, la marque américaine qui do-

mine le marché.

Nouveaux skateparks. Signe des temps, la construction de skateparks a repris. Parmi les réalisations les plus récentes, ceux de Lanester (Morbihan), Saint-Nazaire, La Courrouze (Rennes), Cherbourg et Saint-Brieuc, ont tous été conçus par l'agence de skateurs-architectes marseillais Constructo, devenue la référence dans le domaine.

Philippe RICHARD.

Article Ouest France 24-25 janvier 2015

Autres articles sur skateparks :

<http://www.scoop.it/search?q=skatepark&type=post&page=1&limit=24>